

Le café Marcelin Albert fête Noël

À l'occasion de la sixième ouverture exceptionnelle du café de Marcelin Albert, le public, une fois encore, a répondu présent.

Si, l'année dernière, une météo incertaine avait contraint les organisateurs à un repli à la salle polyvalente, cette édition 2016 a pu se dérouler sur le lieu emblématique d'où sont partis les événements de 1907.

■ Un programme culturel de qualité

Dès 15 heures, une balade à la découverte des capitelles, ces anciens abris en pierres sèches des bergers et vigneron du Pech d'Argeliers, a été guidée par les membres de l'association «Le Pourquoi de La Chose».

De capitelle en capitelle, à travers les sentiers escarpés serpentant au flanc de la colline, quelque 80 randonneurs ont pu apprécier le travail de restauration effectué sur ce patrimoine bâti, datant des années 1870.

A 18 heures, salle du cinéma, Max Brail, ancien mineur et spécialiste de la mine et du patrimoine régional, a permis à un nombreux public de découvrir le travail de l'homme dans les mines, à travers les siècles et comment nos ancêtres ont su exploiter les richesses du sous-



► Les lanternes célestes ont illuminé le ciel.

sol local. Récemment encore, notre territoire était entouré de mines, notamment à Cabezac, à Bize et à Mailhac.

■ Noël au café

Les participants furent ensuite plongés dans la féerie de Noël : la promenade et le café historique de Marcelin Albert étaient mis en lumière à l'aide de braseros, de flammes et d'éclairages colorés. Les douze plus belles illuminations de maisons du village

ont reçu un prix remis par la municipalité.

L'invité d'honneur, l'acteur Michel Cordes, a lu un passage de l'ouvrage « 1907, la Route des Gueux » écrit par son père, Léon, à Argeliers. La chorale du café, accompagnée par l'accordéon d'Angèle, a entonné des chants de Noël languedociens. Alan Roch, avec sa verve habituelle, a conté deux histoires rocambolesques liées à Noël en français émaillé d'occitan. Le souper de Noël concocté

par Les Petites Mains a proposé un menu de circonstance avec châtaignes grillées, soupes à l'oignon et aux pois cassés et des desserts de Noël accompagnés d'oreillettes.

Aux alentours de 21 heures, petits et grands ont retrouvé leurs yeux d'enfants en allumant les lanternes célestes qui, après s'être élevées au-dessus du café ont illuminé le ciel d'Argeliers, comme pour saluer la mémoire de Marcelin Albert, lui qui s'est battu pour la défense d'un vin de qualité. La magie du feu a opéré.

Au cours de cette soirée, Christian Salès, président de l'association Café Marcelin Albert, a vivement remercié les nombreux bénévoles qui, toujours fidèles au poste, ont permis le succès de ce Café Marcelin Albert Festa Nadal. Christian a précisé que le poteau électrique qui nuit actuellement à la façade du café historique sera déposé prochainement. À cette occasion, le lieu retrouvera son aspect d'origine, avec la fameuse inscription « Comité de Défense Viticole d'Argeliers » au-dessus du bureau de l'« Apôtre des Gueux ».



► Michel Cordes lit un passage écrit par Léon, son père



► La chorale chante Noël.

Des fonds européens au service des villages

Lors du dernier conseil communautaire, l'agglomération s'est dotée d'outils importants votés à l'unanimité sauf une voix, celle du maire de Mailhac Gérard Schivardi, qualifié de passésiste par le président Jacques Bascou. (Voir notre édition du 23 décembre). Le projet de territoire 2030 (il sera par ailleurs présenté à la rentrée à 500 élus au Parc des expositions), le pacte fiscal et financier et la charte de mutualisation sont les moteurs dont s'est doté Grand Narbonne. À côté d'eux, un autre dossier requiert un intérêt particulier : celui des contrats de ruralité.

■ Manne européenne

La signature d'un contrat de ruralité entre l'agglomération, l'État et la région pour la période 2017/2020 permet en effet de percevoir des fonds européens, apport crucial qui accélère la réalisation de projets concrets. « Les enjeux sont très importants, explique Alain Perea, vice-président de Grand Narbonne, en charge de l'aménagement du territoire. Un tel contrat projette les territoires dans les trois années à venir. Il mon-



► A Coursan, le cœur du village peut bénéficier d'une rénovation, dans le cadre d'un contrat de ruralité.

tre que nous avons tout intérêt à travailler à l'échelle du Cœur du Languedoc, afin d'envisager de très gros projets ».

Parmi les thématiques concernées, les cœurs de villages, souvent désertés. Les habitants ont tendance à fuir les centres pour s'installer en périphérie. Conséquences : des cœurs de bourgs ouverts à la paupérisation. « Nous devons anticiper, et l'agglomération doit être possible d'acquiescer des îlots, de construire des immeubles neufs. Cette lutte contre

la paupérisation des cœurs de bourgs mobilise un plan d'aménagement à long terme ».

Le soutien aux commerces de proximité, menacés par la multiplication des grandes surfaces est concerné de la même manière. Parmi les actions envisagées, la redynamisation du centre de Coursan, d'Argeliers, de Fleury et la piétonnisation du centre ancien de Gruissan. Le champ d'action est très large, il vise tout aussi bien le logement, la santé que la mobilité ou encore le

■ Aménagement

Au fil des dossiers, les élus ont mis un point final à la première zone d'activité de Montredon, Le Castellat. Sur les 33 hectares, la maîtrise foncière faisait défaut sur une parcelle enclavée. Après déclaration d'utilité et enquête publiques, le terrain vient de tomber dans l'escarcelle de l'agglomération.

Véronique Durand